

# **HARMONISATION DES REGLEMENTATIONS DES PESTICIDES EN AFRIQUE**

## **UTILISATION DES PESTICIDES: Situation et tendances**

Eliakim SAKAYOYA,

Direction de la Protection des Végétaux/BURUNDI

E-mail: [sakayoyaeliakim@yahoo.fr](mailto:sakayoyaeliakim@yahoo.fr)

# 1. INTRODUCTION

- Pesticides souvent considérés par la plupart des agriculteurs comme le moyen le plus sûr et le plus rapide pour faire face aux ennemis des cultures, ceci au détriment d'autres moyens de lutte.
- Utilisation en agriculture pour assurer l'intensification et l'augmentation de la production agricole.
- Cette intensification agricole s'est accompagnée d'une hausse brutale de la consommation des pesticides.
- Application systématique sur cultures de rentes et
- Application ponctuelle sur vivriers et cultures maraîchères au gré des besoins des agriculteurs en tenant compte de leur pouvoir d'achat

# INTRODUCTION (suite)

- Même si les agriculteurs font recours à la lutte chimique comme fondement de la protection des cultures, celle-ci reste contesté: impacts sur la santé humaine, sur le bon état écologique des masses d'eau, sur la biodiversité.
- La contestation porte aussi sur son manque de durabilité intrinsèque : non sélectivité, pullulations insectes suite à la résistances aux pesticides, course en avant vers d'autres matières actives, ....

## 2. UTILISATION DES PESTICIDES

- Les pays africains sont dépendants du PIB agricole et pour augmenter la production agricole, ils utilisent des pesticides;
- Utilisation des pesticides date surtout dès l'époque coloniale: traitements phytosanitaires des seules cultures de rente (caféier, théier, cotonnier, cacaotier, palmier à huile, etc.).
- Importations à titre expérimental par les projets agricoles et institutions de recherche: des champs de démonstrations phytosanitaires à travers les pays.
- Accroissement progressif de l'utilisation des pesticides.
- Les cultures vivrières ont commencé à bénéficier des traitements phytosanitaires lors de l'expansion de coopération bilatérale ou multilatérale Nord –Sud.
- Plusieurs régions d'Afrique ont reçu des pesticides lors des invasions de criquets et sauterelles.
- Ces produits étaient importés sans tenir compte des besoins réels des pays, ce qui a fait qu'au bout de la chaîne on a assisté à un cumul de produits phytosanitaires non utilisés et qui sont devenus à la longue obsolètes et par voie de conséquence plus dangereux qu'avant.

# UTILISATION DES PESTICIDES (suite)

- Actuellement, dans tous les pays, les pesticides sont obtenus dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale via des appels d'offres locaux et/ou internationaux.
- Les entreprises gouvernementales et internationales à autonomie de gestion les achètent sur fonds propres
- Toutes les substances actives (insecticides, fongicides, herbicides, rodenticides, ...) sont consommées avec une moyenne annuelle de plus en plus élevée (bcp de tonnes), et les pays africains ont des capacités et des compétences variées dans la gestion et régulation des pesticides.
- Diagnostic de la situation des pays en matière de gestion/utilisation des produits chimiques permet de déterminer globalement :
  - les statistiques relatifs à la production, l'import/export et l'utilisation des pesticides ;
  - les instruments juridiques et réglementaires mis en place et les implications au niveau international ;
  - les capacités techniques et les ressources disponibles ;
  - les aspects informationnels.

### 3. TENDANCES

- Au cours des dernières décennies, utilisation accrue de pesticides hautement toxiques sur cultures avec un manque général de connaissance, par la population, de leurs effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement;
- Tendances risquant de se perpétuer suite aux faits suivants:
  - *libéralisation du commerce et création de zones industrielles de libre-échange* faisant qu'il ait plus d'importations de pesticides dont certains sont interdits dans les PD, surtout que nos pays n'ont pas de moyens d'évaluation et de surveillance des risques;

# TENDANCES (suite)

- *Accroissement de la population* et l'Afrique veillera toujours à accroître la production: ceci nécessite l'augmentation de l'utilisation des pesticides et d'engrais;
- *Exposition de l'Afrique aux maladies et ravageurs des plantes* risquant de s'aggraver avec ces **variabilités climatiques**: tendance à augmenter l'usage des pesticides pour faire face à ces menaces de maladies et ravageurs;
- *Délocalisation en Afrique de certaines industries des PD* pour profiter du faible coût de la main d'œuvre et des ressources;
- ...

# 4. OPPORTUNITES

Diverses opportunités s'offrent à une gestion des pesticides en Afrique ; il s'agit notamment de :

- Tentative d'harmonisation continentale des Lois sur les pesticides dans les pays africains (cfr CPI-UA) ;
- Existence des Législations et mécanismes de réglementation des pesticides dans la majorité des pays africains;
- Existence dans certains pays des Comités nationaux chargés de la gestion des pesticides ;
- Unités économiques régionales (SADC, COMESA, EAC, IGAD, la CEDEAO, la CEMAC, la CEEAC, UEMOA, ...) ont été formées et sont opérationnelles au profit des Etats Membres;
- Initiatives de l'UA à soutenir ses Etats Membres sur plusieurs aspects;
- Adhésion de la plupart des pays aux Conventions Internationales en charge de la gestion des produits chimiques.



# 5. DEFIS

Malgré la promulgation des Lois sur les pesticides dans la plupart des pays africains, la gestion des pesticides à usage agricole reste confrontée à divers défis, dont les plus importants sont :

- la faiblesse dans l'application de la réglementation internationale et nationale;
- le stockage et la gestion des stocks inadéquats : certains responsables et gestionnaires des pesticides ne savent pas que ceux-ci ont une durée de vie limitée, qui peut être raccourcie s'ils ne sont pas stockés d'une manière adéquate ;
- le faible paquet technologique dont dispose les intervenants dans le domaine des pesticides qui fait que la gestion n'est pas facile ;
- la porosité des frontières avec comme corollaire le contrôle inadéquat des mouvements non réglementé des pesticides ;

# DEFIS (suite)

- la faiblesse de l'implication des centres d'expertise privés, notamment des laboratoires dans le contrôle des produits chimiques ;
- le faible niveau d'éducation des utilisateurs du secteur informel et du milieu rural et la pauvreté des segments sociaux ;
- la non utilisation systématique par les populations d'équipements de protection individuelle ;
- La gestion écologique des emballages souillés ;
- ....

# 6. PERSPECTIVES

- Développement du Manuel de procédures pour l'amélioration de la régulation sur les pesticides;
- Renforcement des capacités du service et organe chargés de la gestion des pesticides ainsi que tous les intervenants dans ce domaine;
- Conception et diffusion d'émissions sur les antennes de la radio nationale et des radios privées du pays.
- l'accélération du renforcement et harmonisation du cadre juridique et leur mise en application effective ;
- le renforcement d'une gestion axée sur l'analyse de cycle de vie des produits chimiques et son autofinancement ;
- Renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la gestion des produits chimiques ;
- Participation des acteurs de la société civile à la sensibilisation pour l'application de la réglementation;
- Sensibilisation et une plus grande implication des centres d'expertise privés, notamment des laboratoires dans le contrôle des produits pesticides.
- ....

# Remerciements :



*Merci pour votre attention!*

**Vos enrichissements, commentaires, ...**